



VOLER

par Sabrina Cerqueira

Direction de collection
Marie-France Hazebroucq

Conception éditoriale
Anne Fitamant Peter

Conception graphique
Stéphanie Boulay

Relecture correction
Hélène Fitamant Gaudin

Mise en pages
Pierre Léger
et Claire-Marie Bannier

Gravure
Point 4

Édition
Anne Fitamant Peter et Thomas Bout

© 2012, éditions Rue de l'échiquier
40, rue de l'échiquier, 75010 Paris
www.ruedelechiquier.net

ISBN : 978-2-917770-36-8
Dépôt légal : août 2012



VOLEUR



● Selon le Code pénal qui le définit comme « la soustraction frauduleuse de la chose d'autrui », le vol est tenu pour une infraction, un délit. Ni exceptionnel, ni énigmatique — il s'expliquerait de façon évidente par la poursuite d'un intérêt personnel —, le vol appartient à cette zone grise de la délinquance qu'éclipsent les grands crimes. Pourtant, si le *phénomène du vol* ne suscite guère d'intérêt, la *personne du voleur*, elle, semble être au centre de multiples attentions.

On nous mettra ainsi en garde contre le pickpocket guettant nos portefeuilles dans les lieux touristiques, le cambrioleur dévalisant nos maisons, l'escroc soutirant de l'argent à nos parents âgés ou s'introduisant dans nos comptes bancaires. On nous informera du coût que représente pour chacun d'entre nous le fraudeur qui saute les portillons du métro ou qui cache des produits au fond de son caddie. Au final, on nous représentera donc le voleur comme un particulier lésant des particuliers. Mais qui sont ces particuliers dont nous, particuliers, devrions nous prémunir ?

Le voleur serait d'abord le petit voleur des rues, celui qui, poussé par la *pauvreté* ou la paresse, s'emparerait du bien que nous aurions acquis au prix d'un travail ou d'un effort. Mais ce que nous possédons, ce qui est donc susceptible de nous être volé, est-ce vraiment le produit de notre travail ou de nos efforts ? Est-il si certain que nous soyons d'abord volés par des pauvres, et que cache, finalement, cette tendance à identifier le voleur à un pauvre, qui plus est malhonnête ?

Car le voleur se caractériserait en outre par son *immoralité* — ce dont pourrait attester le souvenir coupable que nous aurons longtemps d'un vol commis dans notre enfance. Mais pour quelles raisons le vol, en plus d'être une infraction au regard du droit, serait-il une faute morale ? Avidé et égoïste, le voleur serait cet être sourd à la vertu ou à une justice définie comme générosité. Mais le voleur est-il vraiment sans morale, et la poursuite de son intérêt lui est-elle propre ? Si, selon l'article « Voleurs » de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, « il a plu aux hommes de

regarder un *voleur* comme un homme impardonna-
ble, par la raison sans doute que l'argent est le dieu
du monde, et qu'on n'a communément rien de plus
cher après la vie que l'intérêt», l'intérêt n'est-il pas aussi
ce qui nous pousse à blâmer le voleur ? Hermès, dieu
des voleurs dans la mythologie grecque, est aussi celui
des voyageurs et des commerçants : personnification
de l'ingéniosité, de la *metis* (intelligence rusée) et de
la chance, il est celui qui préside aux échanges des
hommes, dont le vol fait partie. Mais en quoi pourrait
alors consister l'immoralité propre au voleur ?

Dans les *Hymnes homériques*, Homère évoque
Hermès comme ce fils de Zeus « subtil et éloquent,
voleur, ravisseur de bœufs, conducteur de songes,
éclaireur de nuit, gardien de portes (...) » qui, le
jour même de sa naissance dans la caverne du mont
Cyllène, vole les bœufs d'Apollon. Alors que sa
mère, la nymphe Maïa, s'étonne de sa ruse précoce,
Hermès s'adresse à elle en ces termes : « Je me servirai,
dit-il, d'un art qui est le meilleur de tous, et nous ne

resterons pas ici, comme tu l'ordonnes, seuls, entre
les Dieux immortels, sans présents et sans nourri-
ture. Il vaut mieux demeurer tous les jours avec les
Immortels, dans la richesse et l'abondance, et possé-
dant de nombreuses moissons, que d'habiter cet
antre obscur. J'obtiendrai, moi aussi, comme Apollon,
l'honneur des sacrifices. Si mon père ne me le donne
pas, je tenterai de le posséder, et je puis devenir le
prince des voleurs. »

En évoquant le vol comme un « art », Hermès,
« compagnon de la nuit noire », dieu aux sandales
ailées et aux « ruses profondes », fait écho à un autre
aspect de notre représentation du voleur. Négative
d'un point de vue social et moral, celle-ci se double
en effet d'une évaluation technique ou esthétique
nous portant à admirer la geste du voleur — évalua-
tion dont pourraient témoigner une longue tradition
cinématographique ou l'ensemble de la littérature
policrière. Pourtant, si le voleur est un artiste, quelle est
son œuvre ?

Pauvre, ingénieux, malhonnête — il est remarquable que notre représentation du voleur, si contrastée soit-elle, tende finalement à éluder la question du vol en tant que tel. Autrement dit, la question, pour nous, ne sera jamais tant : « Qu'est-ce que voler ? », « Qui nous vole ? », « Que signifie posséder ? », « Pourquoi vole-t-on ? » que : « Qui est le voleur ? » Mais que cache cette tendance à dissimuler le vol sous le voleur en identifiant celui-ci à un pauvre, à un être immoral ou à un artiste ? Pour quelles raisons tenons-nous à donner un visage à celui qui, précisément, n'en a pas ? L'individualisation du phénomène du vol trouve sa forme extrême dans notre représentation d'un voleur-*héros* : Arsène Lupin incarne ainsi ce voleur exceptionnel et fascinant dont la virtuosité nous séduit autant qu'elle nous dépasse. Mais comment pouvons-nous à la fois admirer le voleur d'exception et mépriser le petit délinquant qui vole ? Héros ou délinquant, le voleur nous apparaît néanmoins comme cet être dont tout nous sépare. Jean Genet rapporte comment, un jour de 1942,

alors que les détenus devaient être transférés, un prisonnier communiste refusa d'être attaché à lui, s'exclamant : « Ah non ! Pas avec un voleur ! » Rejeté au rang des pratiques crapuleuses et individualistes, le vol se voit en effet dénié tout caractère politique. Pourtant, s'il était si peu politique, pourquoi le vol serait-il l'objet d'une telle réprobation sociale et de tant d'attentions ? Pour quelles raisons est-il si important de montrer que le voleur est différent de nous ? Que cachent ces multiples refus, ou ces incapacités à penser le vol ou même à lui accorder un examen sérieux ? Et au fond, qu'est-ce que voler ?

Voler se définirait d'abord comme un acte de prédation : je prends un objet sans le consentement d'autrui, et sans que cet objet soit exigible (ce qui signifie que je n'ai pas de droits à faire valoir sur lui). Mais s'il est certain que je me passe du consentement du volé, est-il tout aussi sûr que ce que je vole n'est pas exigible ? C'est là le problème que pose en particulier la théorie anarchiste de la reprise individuelle, théorie selon

laquelle voler n'est pas tant prendre que *reprendre* son dû à des usurpateurs. La question est alors de savoir qui sont les voleurs : sont-ils les cambrioleurs qui dévalisent les maisons riches, ou les exploiters qui accumulent une richesse produite par le travail des autres ? Or, si voler, c'est exploiter, peut-on dire de celui qui reprend son dû qu'il est un voleur ?

Voler peut encore s'entendre comme un transfert de propriété, à savoir une forme d'échange univoque par lequel je modifie une distribution antérieure des biens — le vol de Robin des Bois est ainsi celui qui entend répondre à une distribution injuste des biens par un acte qui consiste à les *redistribuer*. Mais n'est-il pas paradoxal de vouloir faire du vol un acte de justice ? Et que serait, alors, une distribution juste des biens ?

Enfin, le vol peut s'éprouver comme l'expérience d'une *transgression* — des lois, de la morale — qui serait source de plaisir. Mais s'il y a un plaisir du vol — plaisir maladif du cleptomane selon la psychiatrie, plaisir

du mal selon la religion —, en quoi serait-il lié à de la transgression ? « Je ne connais pas de voyous qui ne soient des enfants. Quel esprit «sérieux», s'il passe devant une bijouterie, une banque, inventerait, minutieusement et gravement, les détails d'une attaque ou d'un cambriolage ? », dit Jean Genet dans le *Journal du voleur*. Plaisir d'enfant, plaisir de trahison, de puissance ou de liberté, il semble bien que le plaisir du vol soit plaisir d'être plus que de transgresser. Car que signifie posséder ?

Ce que l'examen de la figure du voleur et de l'acte même du vol nous conduit à interroger, c'est finalement toute l'ambiguïté de notre rapport à la propriété. Être propriétaire d'une chose, est-ce la posséder aux yeux de la loi ? Tenus pour des voleurs, les pirates, agissant en haute mer, ne violent pourtant aucune propriété légale, la haute mer n'appartenant à personne. Par ailleurs, comme le remarque Jean-Paul Sartre dans *L'Être et le Néant*, « le voleur s'estime propriétaire de l'argent qu'il a volé ». Mais alors, à partir de quoi

« Qui détermine notre admiration pour les Alexandre,
les Cortès et notre mépris pour les Cartouche, les Raffiat ?
la puissance des uns et l'impuissance des autres.
Dans le "brigand", ce n'est pas proprement le crime,
mais la faiblesse qu'on méprise. »
(Claude-Adrien Helvétius, *De l'homme, de ses facultés et de son éducation*)

peut-on dire qu'on possède ou qu'on vole une chose ?
Télécharger un film gratuitement, est-ce voler ?

Si le droit, la médecine, la politique, le cinéma ou la littérature s'emparent si constamment de la figure du voleur, si émerge ainsi de plusieurs horizons cette figure contradictoire que l'on s'obstine à définir, il est remarquable que tous ces discours passent sous silence la définition de la propriété et la question de notre rapport à elle. Le problème est alors le suivant : à quoi sert le voleur ? Quels usages fait-on de cette figure, et à quelles motivations répond sa construction par de multiples discours ?



Être pauvre

Au début de *Pickpocket*, Robert Bresson filme un dialogue entre Michel, jeune pickpocket, Jacques, l'un de ses amis, et un policier.

– Il y a beaucoup de voleurs ? demande Jacques.

– Beaucoup, dit le policier. Beaucoup d'espèces.

Une variété infinie.

– Tous les vols ne sont pas aussi graves, dit Jacques, certains sont excusables... si c'est la pauvreté qui vous pousse...

– Bien sûr...

– Est-ce qu'on ne peut pas imaginer des vols sur lesquels on fermerait les yeux ? poursuit Jacques, qui invite alors Michel à exposer sa théorie sur le vol.

– Est-ce qu'on ne peut pas admettre, dit Michel, que des hommes capables, intelligents, et à plus forte